

## LA PRUCHERAIE DU BOISÉ NEILSON

*Ce texte documente la présence de la pruche dans la région de Québec. Plus précisément, il traite de l'usage de l'écorce de pruche dans les tanneries à Québec. C'est à la suite d'une demande du comité d'arbres de Sillery, dans le cadre de ses activités de protection du boisé Neilson, qu'il a été produit.*



### UN TÉMOIN DE NOTRE PASSÉ, UN REGARD SUR NOTRE AVENIR

Par Patrick Blanchet

Directeur général, Société d'histoire forestière du Québec

Les Autochtones du Québec connaissent depuis longtemps les qualités thérapeutiques de la pruche. Ils infusent l'écorce pour concocter des tisanes médicamenteuses afin de combattre la diarrhée et les maux d'estomac. Ils l'utilisent également comme cataplasme pour ralentir les saignements<sup>1</sup>. Ces propriétés pharmacologiques de la pruche lui proviennent de son fort pourcentage de tanin reconnu pour ses qualités antiseptiques et antidiarrhéiques.

Quant aux Européens, ils utilisaient abondamment les tanins végétaux dans la confection du cuir depuis l'Antiquité. La transformation des peaux consistait d'abord en une suite de lavages et de brossages avec de l'eau et de la chaux afin de les ramollir et d'enlever le sel, les résidus de chair et le poil. À l'étape suivante, les artisans tanneurs faisaient baigner les peaux pendant plusieurs semaines à l'intérieur de cuves remplies de tanin qui avait été extrait par broyage de l'écorce de chêne.

Tôt dans l'histoire de la Nouvelle-France, les Européens introduisirent l'art du tannage au Canada. Dès 1668, une première tannerie

« Les Autochtones du Québec connaissent depuis longtemps les qualités thérapeutiques de la pruche. »



« Tôt dans l'histoire de la Nouvelle-France, les Européens introduisirent l'art du tannage au Canada. »

fut construite à Québec et d'autres, dans les secteurs de la Basse-Ville et de la Canardière. Le tannage est considéré aujourd'hui comme la première activité industrielle du Canada. À la suite de la Conquête britannique, ces activités continuèrent de croître et, dans les années 1870, on comptait une cinquantaine d'installations à Québec, dont la majorité était située le long de la rue des Tanneries, aujourd'hui nommée Saint-Vallier. À ce moment, les trois-quarts des peaux provenaient de la province d'Ontario et de l'Ouest canadien<sup>2</sup>. Dans les faits, la ville était le plus important centre de production de cuir et de transformation des peaux d'animaux au Canada.

Pour alimenter adéquatement leur industrie en ressources premières, les tanneurs de la ville de Québec avaient adapté, dès l'époque de la Nouvelle-France, les techniques européennes au contexte biophysique de la plaine du Saint-Laurent.

Le chêne, l'espèce privilégiée par les tanneurs en Europe, y était beaucoup plus rare, mais les artisans avaient découvert chez les Autochtones les propriétés de la pruche pour ce même usage. Qui

1. Ontario, Bulletin de diffusion, site consulté le 16 mai 2009 [http://www.lrconline.com/Extension\\_Notes\\_French/pdf\\_F/hm1ck\\_F.pdf](http://www.lrconline.com/Extension_Notes_French/pdf_F/hm1ck_F.pdf).

2. Divers mémoires pour servir à l'étude des relations commerciales entre l'Espagne et les provinces confédérées du Canada, Québec, Imprimerie A. Coté, 1879, p. 33.



Le Plumeur d'écorce de pruche, Liberté, Alfred (1878-1953), Musée national des beaux-arts du Québec.

plus est, sa disponibilité dans la région de Québec semblait répondre à la demande de l'industrie. À ce sujet, l'ethnologue Jean-Claude Dupont et l'historien Jacques Mathieu écrivaient: «À Québec, la proximité de la forêt dispense le tanneur de dépenser temps et énergie à la recherche des écorces nécessaires<sup>3</sup>.»

Le botaniste et explorateur français François-André Michaux, qui publia en 1810 *l'Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*, confirma la chose et indiquait que, dans la région de Québec, la pruche «remplissait déjà les forêts<sup>4</sup>». Il soulignait par ailleurs que cette essence forestière était utilisée par les tanneurs puisque le chêne

était «très rare dans toutes les contrées où j'ai dit que cet arbre étoit si abondant<sup>5</sup>». L'exploration de Michaux avait été commanditée afin de déterminer quelles espèces forestières nord-américaines (États-Unis et Canada) pouvaient être acclimatées à l'Europe. Il est intéressant de noter qu'il était fortement déçu par l'abondance des prucheraies, qu'il regrettait de «voir occuper, d'une manière si étendue, la place d'arbres réellement utiles<sup>6</sup>». Pour Michaux, le tanin du chêne était supérieur à celui de la pruche et, en raison de cet usage unique, il ne voyait pas la pertinence d'introduire en Europe cette espèce de conifères. L'usage de la pruche dans le tannage demeura alors une pratique typiquement nord-américaine, qui modifia la composition du paysage dans la vallée du Saint-Laurent au 19<sup>e</sup> siècle.

«Conséquemment, les tanneurs de la ville de Québec durent, à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, importer leur matière première.»

En fait, à l'époque où fut publié le volume de Michaux, la ville de Québec subissait une forte croissance économique et démographique. Les zones de défrichement s'élargissaient et la demande en écorce de pruche s'accroissait de manière exponentielle. La raréfaction de la ressource fut d'autant plus rapide qu'on laissait pourrir sur pied les spécimens, vulnérabilisant ainsi

les peuplements face aux insectes ravageurs et aux feux de forêt. Les prucheraies, particulièrement sensibles aux perturbations majeures<sup>7</sup>, allaient disparaître rapidement de la région de Québec pour laisser la place à des essences mieux adaptées aux activités humaines. Conséquemment, les tanneurs de la ville de Québec durent, à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, importer leur matière première.

Au moment où les prucheraies de la ville se raréfiaient, la construction du chemin de fer permettait aux marchands de Québec d'alimenter leurs usines à partir d'autres régions, notamment celle des Cantons-de-l'Est où cette espèce abondait toujours. Dans les années 1870, certains tanneurs de Québec faisaient transiter par Lévis entre 4000 et 5000 voyages d'écorce par année<sup>8</sup>. La consommation d'écorce de pruche était considérable. Pour la région de Québec, en 1878, on peut estimer que cette consommation était de 288 à 576 tonnes métriques; pour la province dans son ensemble, qui comptait 420 tanneries, de 2420 à 4840 tonnes. En 1887, près de 50 000 cordes d'écorce de pruche furent exportées de Grand-Mère vers Québec pour l'usage exclusif des tanneries, alors que la région venait d'être pourvue d'une nouvelle ligne de chemin de fer<sup>10</sup>.

L'épopée ferroviaire contribua à maintenir les activités à Québec, mais aussi à intensifier l'exploitation de la pruche. Cet arbre était considéré comme une essence forestière

3. Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu. Les métiers du cuir, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 23.

4. François-André Michaux. Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale. Paris, 1810, p. 137-144.

5. *Idem*.

6. *Idem*.

7. Z. Majcen et Y. Richard, Composition et structure des prucheraies dans cinq secteurs forestiers du sud-ouest québécois, Québec, mémoire de recherches forestières n° 107, 1992, p. 14.

8. France Normand, Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997, p. 132.

9. Il y avait 43 tanneries dans la ville de Québec et 7 dans Québec-Sud en 1878, et 420 pour l'ensemble du Québec (divers mémoires pour servir à l'étude des relations commerciales entre l'Espagne et les provinces confédérées du Canada, 1879). On estime qu'il y avait 7 cuves par tannerie (Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu), qu'elles étaient remplies de 2 à 4 fois par année et que chaque remplissage demandait environ 360 kg d'écorce de pruche (Lainé, 2009).

10. Canada. La Vallée du St-Maurice : informations pour les colons, ministère de l'Agriculture, 1887, p. 20 et 27.



ronnantes de la ville avec des conséquences dramatiques sur la santé des citoyens<sup>12</sup>.

« la prucheraie du boisé Neilson est un artéfact précieux... il est l'un des derniers vestiges de la présence abondante de la pruche dans notre ville. »

ce contexte, la prucheraie du boisé Neilson est un artéfact précieux. Situé en plein centre urbain, il est l'un des derniers vestiges de la présence abondante de la pruche dans notre ville. Malgré ces faits, nous devons éviter de juger le passé à partir de notre réalité. Dans un contexte de développement durable, la destruction d'un témoin d'une espèce jadis aussi abondante au profit d'intérêts économiques à court terme impose une certaine humilité collective. ■

L'évolution des paysages forestiers est le résultat de la complexité des rapports sociaux et économiques d'une société face à la nature. Dans

11. J.-A. Dickinson, Brève histoire socio-économique du Québec, Québec, Septentrion, 1992, p. 247.

12. Mathieu-Joffre Lainé (2009) Se tuer à l'ouvrage: le capital en guerre contre le travail, Québec, 1878-1918. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

qui pourrissait moins rapidement lorsqu'elle était enfouie sous le sol, raison pour laquelle les habitants l'utilisaient depuis longtemps pour faire les pieux de leurs clôtures. Les compagnies de chemin de fer, à qui le gouvernement avait concédé des droits sur les forêts en guise de subvention, optimisèrent le produit forestier. Elles utilisaient le bois sur pied pour fabriquer des dormants, qui servaient de supports pour les rails, et vendaient l'écorce aux tanneries de Québec et d'ailleurs.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'épuisement des peuplements de pruche provoqua, en partie, le transfert du pôle économique du tannage des peaux au Canada vers l'Ontario<sup>11</sup>. Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la ville de Québec n'était plus le centre industriel du tannage quoique certaines entreprises fussent toujours en fonction. Pour pallier le manque de ressources naturelles, les tanneurs substituèrent à l'écorce de pruche des procédés chimiques au chrome. Les résidus, qu'on ne savait pas toxiques, furent déversés dans les eaux envi-

